"Les partis politiques à l'heure européenne" dans 30 jours d'Europe (septembre 1976)

Légende: Dans la perspective de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, les partis politiques nationaux s'associent, au niveau européen, à l'élaboration de programmes électoraux communs. Cet article de septembre 1976 montre comment la constitution de groupes politiques au sein du Parlement européen en prévision des élections européennes débouche sur l'établissement des trois grandes fédérations de partis de la Communauté: celles des socialistes, des démocrates-chrétiens et des libéraux.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. FONTAINE, François ; Réd. Chef CHASTENET, Antoine. Septembre 1976, n° 218. Paris: Bureau d'information des Communautés européennes. "Les partis politiques à l'heure européenne", auteur:Carrewyn, Pol , p. 10.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL: http://www.cvce.eu/obj/les_partis_politiques_a_l_heure_europeenne_dans_30_jours_d_europe_septembre_1976-fr-92e77664-fbbd-4a3a-b962-3bf0044fb569.html

Date de dernière mise à jour: 26/03/2014

Les partis politiques à l'heure européenne

- Branle-bas de combat dans la perspective des élections du Parlement européen.

- Premier objectif : élaborer des programmes européens communs.

La perspective d'un Parlement européen directement élu, désormais réelle, a fondamentalement modifié l'attitude des partis politiques à l'égard de l'idée européenne. Si, pendant trop longtemps, les chapitres consacrés à l'Europe dans les programmes des partis sont restés peu précis, la plupart des partis politiques sont dorénavant associés à l'élaboration, au niveau européen, de programmes électoraux qui devront servir de plate-forme aux candidats des élections directes du Parlement européen en 1978.

Les partis politiques seraient-ils tout d'un coup devenus des « mordus » de l'Europe? Force est d'admettre, en tout cas, que leurs activités européennes découlent d'une pure nécessité. Aucune formation politique ne peut, en effet, se permettre le luxe de se désintéresser d'élections dont sortiront des élus soutenus par des circonscriptions comptant jusqu'à 600.000 habitants. Les candidats eux-mêmes pourront d'ailleurs difficilement se passer de l'appui de la « machine électorale » des partis lorsqu'ils auront à mener des campagnes à une échelle qui dépasse celles dont ils ont l'habitude.

Présenter l'intérêt soudain des partis politiques pour l'Europe comme le simple effet d'un impératif stratégique serait cependant ignorer les mérites des militants de la première heure qui, au sein des partis, n'ont jamais cessé d'œuvrer en faveur de l'Europe. Ce sont ces mêmes militants qui s'emploient désormais à empêcher que les programmes électoraux communs ne deviennent des fourre-tout, dépourvus de toute vision à long terme sur l'Europe.

L'expérience du Parlement européen

Élaborer des programmes européens communs n'est pas une tâche aisée pour les partis politiques, dont les contacts étrangers ont toujours été marginaux par rapport aux préoccupations nationales. Le caractère relativement secret de la diplomatie a d'ailleurs systématiquement découragé les tentatives « internationales » des partis, dont on a vite fait de recenser les experts en politique étrangère. Travailler à l'échelle européenne, c'est aussi oublier les antipathies et les cloisonnements qui sont la règle sur le plan national. Les trois partis chrétiens néerlandais par exemple, dont les tentatives d'unification au plan national se heurtent à de très nombreux obstacles, se trouvent maintenant réunis au sein de la Fédération des partis démocrates-chrétiens de la Communauté européenne : le Parti Populaire Européen (P.P.E.). C'était peut-être un pas relativement facile à franchir tant que l'Europe reste une affaire controversée. Mais en sera-t-il de même lorsque le P.P.E. entrera dans le vif du sujet et aura à définir des positions communes sur des points concrets brûlants ?

Cela étant, les partis politiques peuvent s'appuyer sur l'expérience de leurs délégués au Parlement européen, et c'est selon les lignes de séparation qui se sont dégagées au fur et à mesure des travaux de l'Assemblée de Strasbourg que se font actuellement les tentatives d'unification des partis à l'échelle européenne.

L'union des socialistes et sociaux-démocrates : pas de front populaire européen

Les groupes politiques du Parlement ont, en effet, constitué le point de départ des trois grandes fédérations européennes de partis qui existent déjà : celles des socialistes, des démocrates-chrétiens et des libéraux.

Les socialistes ont été les premiers à se constituer en une Union des partis de la Communauté. C'était en 1957, à Rome. Mais cette Union est restée pendant longtemps un simple forum permettant un échange d'idées souvent fort utile, mais peu orienté vers l'action concrète.

C'est au dernier Congrès de l'Union, à Elseneur, qu'il a été formellement décidé de préparer une plate-forme électorale commune en prévision des élections européennes. Quatre groupes de travail ont été formés et ont déjà activement commencé à travailler : économie (présidé par Michel Rocard, France), politique sociale

(l'ancien commissaire européen Lionello Levi-Sandri, Italie), démocratie et institutions (Schelto Patijn, Pays-Bas) et politique extérieure (Bruno Friedrich, Allemagne). La synthèse générale sera élaborée par un Comité de coordination placé sous la direction de M. Wilhelm Dröscher, président de l'Union.

L'Union comprend des partis socialistes ou sociaux-démocrates de tous les pays de la Communauté. Les travaillistes britanniques, à l'issue du référendum sur l'Europe, ont finalement décidé, eux aussi, de se joindre à l'Union, tout en refusant jusqu'à présent de coopérer à l'élaboration d'une plate-forme électorale commune. Leur aile gauche entend d'ailleurs introduire une motion hostile à l'Europe communautaire lors du Congrès du Parti, à l'automne prochain.

L'un des principaux problèmes pour la cohésion interne de l'Union socialiste est, précisément, cette méfiance vis-à-vis de l'Europe communautaire qui, malgré tout, anime toujours une bonne partie de l'aile gauche des partis socialistes.

Les relations avec les partis communistes, enfin, opposent diamétralement les socialistes français et italiens aux sociaux-démocrates allemands. Les uns sont partisans d'une coopération très concrète, même gouvernementale, alors que les autres considèrent toujours les communistes comme fondamentalement anticonstitutionnels et antidémocratiques.

Cette profonde division sera d'une grande importance lorsqu'il s'agira, au sein du Parlement européen directement élu, de former des coalitions de vote. La situation telle qu'elle se présente actuellement ne semble permettre que des actions conjointes très occasionnelles entre socialistes et communistes et ne préfigure certainement pas un « Front populaire européen ».

Les démocrates-chrétiens ont, eux aussi, une longue tradition contacts européens au sein des « Nouvelles Équipes » depuis 1947 et, ensuite, au sein de l'Union Européenne des Démocrates Chrétiens (U.E.D.C.).

Ils semblent, pour l'instant, devancer quelque peu leurs rivaux socialistes et libéraux par la création, le 8 juillet à Luxembourg, du Parti Populaire Européen — Fédération des partis démocrates chrétiens de la Communauté. Est-ce une avance de pure terminologie, une « fuite en avant artificielle », comme l'insinuent certains commentateurs ? Les démocrates chrétiens, qui ont choisi Leo Tindemans comme premier président européen, auront l'occasion de réfuter ces critiques lorsqu'ils présenteront leur première plate-forme européenne.

Leo Tindemans, lui, veut un parti européen solide et reposant sur un programme concret plutôt contraignant, mais qui pourra se révéler d'une très grande utilité lorsqu'il s'agira, pour les différents partis membres, de réaffirmer leur identité. Traditionnellement, cette identité est contenue dans l'inspiration chrétienne de cette famille politique, mais ce ciment est déjà bien érodé à la suite de la « déconfessionnalisation » de la plupart des partis. La démocratie chrétienne, qui est par essence un phénomène européen, a peut-être besoin d'un programme européen pour empêcher son aile syndicale de rejoindre les forces de gauche et son aile conservatrice et rurale de se déclarer définitivement centriste.

Margaret Thatcher, *leader* du parti conservateur britannique, est venue personnellement plaider devant le dernier congrès électoral de la C.D.U./C.S.U. allemande la cause d'un grand parti centriste européen. Mais la réplique de M. Leo Tindemans, qui était également présent à ce congrès, a été claire : la seule réponse est de former un parti démocrate-chrétien fort à l'échelle de l'Europe. Le Parti Populaire Européen ne semble donc pas disposé à rejoindre un regroupement européen du centre qui, fatalement, serait dominé par les libéraux et constituerait pour lui une menace réelle de désintégration.

La Fédération des partis libéraux : la « troisième voie »

Les véritables champions de l'idée d'un parti européen du centre sont les libéraux qui, les 25 et 27 mars dernier à Stuttgart. ont créé la Fédération des Partis Libéraux et Démocratiques de la C.E.E. Leur président européen est le Premier ministre luxembourgeois, M. Gaston Thorn, et leur premier congrès électoral européen est prévu pour début novembre.

Les libéraux ont tout à gagner d'un regroupement européen des fractions politiques du centre. Le fait même d'avoir inclus dans la dénomination officielle de la fédération la notion de partis « démocratiques » à côté de la dénomination libérale indique suffisamment leur volonté d'élargissement. A quelques exceptions près, les libéraux modernes ne tiennent en effet plus tellement aux vieilles notions du libéralisme style 19e siècle, et la déclaration de principe adoptée à Stuttgart est l'illustration parfaite de leur volonté d'offrir à l'électorat une « troisième voie » : celle d'une société qui reste fondée sur la libre entreprise et l'économie de marché, mais qui est prête à faire des concessions en matière de participation des travailleurs, d'intervention publique et de redistribution des richesses: Le programme électoral européen que les libéraux sont en train d'élaborer sera donc vraisemblablement une sorte de programme « passe-partout » pour ceux qui ne veulent pas se risquer trop à gauche ou à droite.

Après ces trois grandes familles politiques européennes, restent, si nous voulons continuer à suivre la division des groupes politiques au Parlement européen, les communistes, les démocrates européens de Progrès et les Conservateurs.

Les communistes : désaccord sur les moyens

Le cas des communistes est sans doute le plus complexe de tous. S'agissant de stratégie européenne, les deux principaux groupes communistes au Parlement européen, le français et l'italien, défendent, en effet, des idées souvent diamétralement opposées. Seule leur analyse de fond sur l'Europe communautaire est largement convergente. Dans une déclaration commune sur l'Europe, adoptée le 15 novembre 1975, communistes italiens et français sont unanimes à considérer que la politique européenne telle qu'elle a été menée jusqu'à présent n'a représenté pour les travailleurs qu'une dégradation constante de leur bien-être et qu'elle a, au contraire, favorisé l'action des groupes monopolistiques nationaux ou multinationaux. Le principal objectif européen des communistes est, dès lors, le renforcement du fonctionnement démocratique des institutions européennes, de façon à permettre aux travailleurs de mieux contrôler les agissements des monopoles et des classes dirigeantes.

Mais comment réaliser ces objectifs ? Les communistes italiens sont prêts à « accepter le système » et ne refusent ni le « supranationalisme », ni les institutions européennes. Ils considèrent l'élection directe du Parlement européen comme un premier pas vers la démocratisation tant recherchée de l'Europe communautaire et vont donc mener une campagne positive. Les communistes français, en revanche, sont fondamentalement hostiles à l'élection directe européenne, qu'ils considèrent comme une émanation des tendances supranationales auxquelles ils sont opposés. Pour eux, la supranationalité ne représente pas une alternative valable au pouvoir de la « nation » (qui n'est pas nécessairement l'État, identifié par les communistes français avec le régime). Élire un Parlement européen n'est pour eux qu'un nouveau transfert de pouvoirs nationaux à un organe chimérique et, en conséquence, une nouvelle défaite pour le contrôle démocratique.

Il est évident que, dans ces conditions, il ne faut pas attendre des communistes européens la création d'une fédération européenne, ni même l'élaboration d'une plate-forme électorale commune.

Le mariage de raison des nationalistes

Pas de plate-forme électorale commune non plus pour les Démocrates européens de Progrès, la fraction qui, au Parlement européen, regroupe les gaullistes français, le *Fianna Fail* irlandais et le Parti progressiste danois. Il s'agit là, essentiellement, d'un regroupement de partis nationalistes qui a conclu un mariage de raison. Jusqu'à la suite des dernières élections législatives en France, le groupe gaulliste au Parlement européen n'était plus en nombre suffisant pour avoir droit au statut et aux facilités d'un groupe politique.

Les Démocrates européens de Progrès raisonnent en fonction de la réalité d'États souverains et sont donc opposés à tout « supra-nationalisme ». Leurs positions concernant la future évolution institutionnelle et politique de l'Europe sont, dès lors, très prudentes et ne dépassent pas le stade d'une Confédération d'États. Cela ne veut pas dire pour autant que les Démocrates européens de Progrès n'ont pas de politique

européenne. Ils sont, au contraire, très actifs au Parlement européen, surtout lorsqu'il s'agit de la politique agricole commune, dont ils sont les grands défenseurs.

Les conservateurs britanniques penchent vers les démocrates-chrétiens

Restent enfin les conservateurs, un groupe politique qui, au Parlement européen, se compose de députés britanniques (*Conservative Party*) et danois (*Centrums-Demokraterne*). Les conservateurs participeront activement aux élections européennes, dont ils pensent qu'elles donneront au Parlement européen un poids politique qui lui permettra d'assumer pleinement des pouvoirs dont ils considèrent que l'actuel Parlement ne se sert pas suffisamment.

Les conservateurs britanniques — qui ont toutefois des problèmes avec leur aile droite hostile à l'Europe — croient fermement en l'Europe et pensent, sur le plan électoral européen, surtout en termes d'équilibre entre les forces de gauche et celles du centre. Ils n'hésiteront probablement pas à se rallier, une fois les élections européennes terminées, à une famille politique plus vaste et auront, pour ce faire, le choix entre les démocrates-chrétiens et les libéraux. Vu la situation politique intérieure en Grande-Bretagne, où les libéraux sont les rivaux directs des conservateurs, on pense généralement que les liens — déjà très cultivés — avec la démocratie chrétienne l'emporteront.

Des risques pour les partis politiques

Les partis politiques européens hostiles à l'intégration communautaire ne constituent en fin de compte qu'une minorité : communistes français, une partie des travaillistes et des conservateurs britanniques, quelques partis au Danemark, quelques gaullistes français. Tous les autres sont pour l'Europe, sans cependant avoir vraiment sondé les convictions européennes de leur électorat. Sauf au Royaume-Uni, au Danemark et en France, l'Europe n'a en effet jamais été un thème électoral prédominant.

Participer aux élections européennes présente donc des risques pour tous les partis. C'est la raison pour laquelle les programmes électoraux européens laisseront très probablement à chaque parti la faculté de ne pas trop s'éloigner des réalités nationales. Les embryons de programmes qu'ont déjà élaborés certains partis préfigurent un peu la prudence dont seront sans doute teintées les vraies plates-formes communes. Les manifestes, déclarations, prises de position qui existent déjà ne s'écartent en effet que très rarement des voies idéologiques bien connues.

De tels textes de base n'existent jusqu'à présent que pour trois groupements de partis : les démocrates-chrétiens avec leur *Manifeste européen* de février 1976, les libéraux avec leur *Déclaration de Stuttgart* (mars 1976) et les conservateurs avec leur document *« La Communauté européenne: notre cause commune »* (septembre 1974). Les communistes français et italiens, pour leur part, peuvent se référer à leur déclaration conjointe de novembre 1975 sur l'Europe, dont nous avons fourni les grandes lignes ci-dessus. Les socialistes et les démocrates européens de progrès, enfin, ne disposent que de documents de base fragmentaires. Pour les socialistes, il s'agit essentiellement d'un texte d'avril 1973 concernant une Europe sociale, tandis que les Démocrates européens de progrès ont leur Charte agricole européenne de juin 1975 et leur prise de position de septembre 1975 sur la politique du plein emploi.

Une grande majorité favorable à l'intégration européenne

Communistes et Démocrates européens de progrès mis à part, les partis politiques européens sont généralement en faveur d'une évolution institutionnelle rapide et poussée de l'intégration européenne.

Leurs bases idéologiques différentes les amènent cependant à choisir des priorités différentes. Tous indiquent une réforme de la politique agricole commune dans l'intérêt du consommateur, la redistribution des richesses entre régions pauvres et régions riches, le retour au plein emploi et une plus grande démocratie économique, le développement des liens avec le tiers monde et une politique étrangère menée en commun. L'ordre des priorités est cependant très différent, ainsi que la portée des réformes envisagées.

Les idées plus ou moins collectivistes (selon les partis) défendues par les socialistes et les sociaux-démocrates orientent bien entendu leurs priorités dans un sens qui n'est pas celui choisi par les partis qui se sentent plus proches du centre ou du centre-droit. Les multiples expériences gouvernementales de centre-gauche ont cependant eu pour effet que les lignes de séparation entre les idées européennes fondamentales des familles politiques traditionnelles ne sont pas toujours faciles à tracer. Les libéraux, par exemple, dans leur *Déclaration de Stuttgart*, prennent très nettement leurs distances vis-à-vis du « laissez-faire » du libéralisme traditionnel. Les conservateurs européens se donnent beaucoup de peine pour expliquer qu'être conservateur ne veut pas dire être opposé à tout changement. Les démocrates-chrétiens, pour leur part, défendent dans leur manifeste européen une ligne idéologique dont le principal objectif est de concilier la dignité individuelle avec les intérêts de la collectivité, un point de vue qui est également celui de nombreux socialistes et sociaux-démocrates.

Est-ce à dire que les électeurs européens qui, en 1978, donneront leurs voix aux familles politiques traditionnelles auront à choisir entre « le blanc bonnet et le bonnet blanc » ? Non, mais il faudra peut-être attendre les premiers débats mouvementés du Parlement européen directement élu pour que les programmes européens des partis donnent vraiement lieu à des batailles électorales.

Pol Carrewyn